

Conseil Municipal

Séance du 24 août 2023 Procès-verbal

Après avoir déclaré ouverte la séance ordinaire du Conseil Municipal à 19h35, Monsieur le Maire, président de la séance, a fait l'appel nominal des conseillers et a constaté que le quorum était atteint.

<u>Étaient présents</u>: Serge MACUDZINSKI, Jean-Michel ROBERT, Pierre BEGHIN, Michel ROGER, Daniel DERNIAME, Annick LEFEZ, Marie-Christine FOULET, Gérard KOTUSIK, Céline DERACHE, Chahinumsse AZOUZA, Sylvie FERRETE LOPES, Caroline BREBANT, Florian CHABOD, Emilie DORR, Anne ONUFRYK

<u>Excusés avec pouvoir</u>: Brigitte SVITEK pouvoir à Jean-Michel ROBERT, Latifa HASNI pouvoir à Pierre BEGHIN, Rosine GRANDIN pouvoir à Annick LEFEZ, Jackie CHERFILS pouvoir à Serge MACUDZINSKI, Karine GRUBSKI pouvoir à Marie-Christine FOULET <u>Absents</u>: Olivier MASSY, William MAYEUX, Frédéric DO CABO

A été désigné comme secrétaire de séance, Florian Chabod, qui l'a accepté.

Le procès-verbal de la séance du 15 juin 2023, est approuvé à l'unanimité.

Introduction de M. le Maire

Depuis le dernier conseil municipal qui s'est tenu le 15 juin, trois réunions du bureau municipal se sont tenues :

⇒ 11 juillet
 ⇒ 1^{er} août Ouverts à
 ⇒ 17 août tous les élus

Cette période de l'année est traditionnellement consacrée à la préparation de la rentrée, surtout scolaire, mais aussi à la reprise de nos activités au sein de la ville.

À noter que la période que nous traversons nous interpelle, particulièrement nous élus, dans beaucoup de domaines :

⇒ Le dérèglement climatique, et les canicules, n'ont certes pas créé d'incendie de forêt, comme dans bon nombre d'endroits, mais les problèmes concernant l'utilisation de l'eau commencent à se poser : un arrêté de Madame la préfète en interdit l'utilisation dans les stations de lavage des automobiles sur la zone commerciale, ce qui a provoqué la mise au chômage et les difficultés pour des entreprises. Au sujet de l'eau, nous venons de recevoir de Suez, une facture en grande augmentation : il s'agirait des conséquences d'une grosse fuite survenue près de l'aire Django Reinhardt. Nous revoyons avec Suez pour diminuer cette facture.

⇒ C'est surtout l'inflation, l'augmentation des prix +10 % pour l'électricité, forte augmentation des produits alimentaires ce qui accentue la paupérisation de la population. 9 millions de Français souffrent de manque de moyens au niveau des besoins en matériel, 10 millions d'insuffisances alimentaires, situation d'autant plus difficile à accepter quand on sait que 24 sociétés du CAC 40 ont vu augmenter leur marge de 20 % au premier semestre 2023.

Mais ce sont aussi les conséquences sur la vie de nos concitoyens qui ne peuvent pas nous laisser indifférent. Beaucoup de familles ne sont pas parties en vacances, voir, on réduit la durée. 40 % des enfants n'auraient pas eu de vraies vacances.

Nous y avons apporté quelques réponses locales :

- ⇒ Une sortie des familles le 5 août dans la région de Beauvais / Crèvecœur, 45 personnes ont participé. Le 23 août pour les enfants au parc Astérix avec priorité pour ceux qui ne sont pas du tout parti en vacances et gratuité pour ce dont le reste à vivre est faible. 20 € pour les autres. Un car complet avec les animateurs de notre centre de loisirs.
- ⇒ D'autres partenaires y ont aussi contribué : le secours populaire français, le parti PCF a organisé une sortie à la mer
- ⇒ À noter que face, aux augmentations liées à la rentrée, la municipalité offrira à tous les enfants une trousse équipée de matériel.

Sur un tout autre plan, ces mois de vacances, ont été pour la commune une période de travaux, nombreux et importants :

- ⇒ Fin de la réfection du mur de soutènement chemin de Trossy
- ⇒ La poursuite de la rénovation de l'éclairage public sur la zone d'activité. Les premiers mâts ont été implantés, cette première phase devrait se terminer en octobre novembre
- ⇒ La réfection du rond-point à l'entrée de la ZAET
- ⇒ La réalisation d'un nouveau bloc de toilettes à l'école élémentaire (groupe B)
- \Rightarrow La construction, qui se termine, des toilettes pour le mur d'escalade
- \Rightarrow La pose de stores et volets roulants pour toutes les salles de classe
- ⇒ L'installation de jeux dans la cour de l'école maternelle
- ⇒ La réfection du plafond de l'église et la restauration d'un tableau

D'autres travaux importants, comme ceux de la rue Pierre Dewaële, sont prêts.

Les principaux moments – événements depuis ce dernier conseil municipal :

- 1. Mise en sens unique de la rue des fontaines
- 2. Consultation des riverains : travaux rue Pierre Dewaële
- 3. Après un démarrage difficile par manque de personnel : entretien complet de la ville au niveau espace verts sera effectué

□ Urbanisme :

- 1. Réouverture de la boulangerie
- 2. Toujours des projets sur la zone :
 - ⇒ Décathlon qui va allouer un espace pour la création de 2 nouveaux restaurants
- Modification du PLU qui nous est demandée par la préfecture concernant la hauteur des édifices de notre commune, suite au permis de construire accordé pour la société Néocem
- 4. Démarrage de la construction d'une usine de la pierre qui se situera près du Verbois ce qui débouchera par une sortie des camions côté zone commerciale. Ils ne passeront donc plus par la rue Lucien Dubois
- 5. Subvention accordée par le Conseil Départemental pour la maîtrise d'œuvre de la « plaine de jeux » des champignolles

⇒ Social:

- 1. Un bus départemental de l'emploi avec une augmentation des visiteurs
- 2. Le CCAS et le copil social se sont réunis
- 3. Voyage des familles
- 4. Sortie des enfants (oubliés des vacances)

⇒ Festivités – loisirs :

- 1. Un séjour d'ainés au Portugal
- 2. La fête de la crèche
- 3. La fête des écoles
- 4. Départ de la finale junior : courses cyclistes
- 5. Concert théâtre faites ateliers ma ville a des talents
- 6. 10 jeunes sont partis au Portugal
- 7. Le 14 juillet
- 8. 14 jeunes ont participé au chantier Concordia

⇒ Au niveau associatif :

- 1. La fête du foot au stade
- 2. Un nouveau local pour le matériel associatif
- 3. Assemblées générales : handball club et judo
- 4. Soirée escapade : 120 personnes
- 5. Repas de la communauté catholique
- 6. Le gala du twirl
- 7. Handball en famille préparation finale semestrielle

⇒ Services communaux :

- 1. Arrivée de la responsable service enfance-jeunesse-sport-culture-social
- 2. Départs à la retraite de P. WIESNER et P. Saint-Paul
- 3. Conseil de crèche
- 4. ALSH: 70 à 80 enfants de moyenne en juillet
- 5. Lara Guillaume : nomination en tant que directrice de la bibliothèque
- 6. Commission des salles CST
- 7. Subvention de la CAF pour un véhicule neuf places pour les activités de l'ALSH

⇒ Écoles :

- 1. Nombreux travaux
- 2. Rencontres parents élus
- 3. Visite des parents nouveaux élus à la maternelle

⇒ À noter:

Trois structures importantes ont tenu leur réunion à la galerie du front de taille :

- MLVO
- CNAS
- OISE LE VALEE (urbanisme)

Le calendrier à venir : (remis dans le dossier) : Un tour d'horizon du calendrier est réalisé

Un dossier a été remis avec des documents qui sont très utiles, très importants et très intéressants, avec le programme complet du festival Sud Oise sur scène, festival que nous menons avec trois autres communes Thiverny, Cramoisy, Saint Vaast les Mello. Vous trouverez également un exemplaire du semestriel qui est réalisé en commun avec les associations. Vous avez reçu également un guide de la rentrée qui est destiné à aider les parents sur les activités prévues par la commune. Les élus tiendront un stand lors de la fête de la rentrée.

Un flyer d'une association qui appelle les habitants à remettre des vêtements enfants dont ils n'ont plus l'utilité. Il s'agit de l'association Saint Maximin Perkàta. Ces vêtements seront vendus à bas prix et l'argent sera remis à l'association pour les écoles de Perkàta.

Voilà pour le tour d'horizon : j'ai oublié d'évoquer le chantier à l'international Concordia. Au cours de ce chantier un agent communal travaillé organisait une soirée malienne plus de 90 personnes ont répondu à cette invitation.

<u>Mme FERRETE-LOPES</u> : concernant la rentrée scolaire il n'y a pas d'informations concernant l'étude

M. le Maire : Pour l'étude, l'oubli sera réparé, par ailleurs nous ne sommes pas prêts car nous avons été en échec sur le soutien scolaire qui était effectué le mercredi matin par une enseignante, très peu d'enfants y ont assisté. Une réflexion est faite pour mettre en place un nouveau fonctionnement pour le soutien scolaire

Mme ONUFRYK: juste pour information il y a une petite erreur au niveau de la fermeture de la crèche puisqu'elle ferme à 18h30 et non 19 heures.

M. ROGER: il y a un réel problème au niveau médical puisqu'il n'y a plus de médecins il y a eu un départ, plus le médecin qui était encore présent est gravement malade. Que faire

<u>M. Le Maire</u>: Le docteur DIDELOT m'a précisé qu'il sera absent pendant deux mois et apparemment nous n'avons plus de médecins sur le territoire de la commune. Nous avons des pistes, avec un spécialiste médical qui est intéressé pour faire une maison de santé sur la cour des charbonniers. La kinésithérapeute a réussi à vendre son local à une autre kinésithérapeute.

<u>M. Le Maire</u>: nous avons retiré les délégations d'un conseiller délégué. Ce conseiller était inscrit sur la liste du groupe majoritaire, a décidé de quitter le groupe. Nous avons décidé de donner ses délégations à d'autres élus. Brigitte SVITEK s'occupera du logement et Sylvie

FERRETE LOPES s'occupera de la démocratie participative. De plus comme conseillère déléguée nous proposons que Sylvie FERRETE LOPES le remplace aux Bureaux et Conseils Municipaux en tant que conseillère déléguée.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la nomination de Madame FERRETE LOPES.

Concernant la rentrée scolaire (coût trousseau, fourniture, ATSEM et bilan travaux), un document vous a été remis pour rappeler les effectifs qui sont en baisse, 161 élèves en maternelle et 227 élèves en élémentaire. Nous vous avons indiqué les principales dépenses inscrites pour le trousseau ou les fournitures et les livres scolaires. Je répète ce que nous avons dit la dernière fois, nous n'avons jamais refusé une demande. La seule chose que nous avons rectifié c'est la réserve de papier. Nous allons avoir 7 classes de maternelle et 7 ATSEM.

Je vous rappelle que la commune prend en charge les frais de transports pour la piscine, pour les sorties, la prise en charge de l'équipement numérique, les divers intervenants bibliothèque sport.

Le montant des travaux pour la nouvelle classe de l'école maternelle vous est indiqué également ainsi que celui de la réfection des toilettes des écoles. Les travaux demandés par la direction d'école ont été réalisés.

<u>Mme FERETE LOPES</u> : est-ce qu'il serait possible d'avoir le budget qui est alloué chaque année ?

<u>M. Le Maire</u>: bien sûr nous pouvons vous le donner. Il faut bien comprendre des choses sur le budget ceci est une volonté que l'on donne au mois de mars, il s'agit d'une ligne de conduites. Il y a des choses que nous avons inscrits que nous ne pouvons pas réaliser nous les reportons l'année suivante. S'il y a un dépassement toute demande passe au Conseil Municipal.

M. ROBERT: pour les transports nous étions entre 6 et 7000 euros à l'année mais en ce qui concerne les intervenants pour l'instant je n'ai pas les chiffres en tête.

Mme BREBANT: peut-être que lorsque nous aurons le bilan de l'année dernière, il serait peut-être judicieux de faire une note aux parents afin de les informer du coût.

♦ Avis et décisions

- > Administration générale, finances, personnel
 - o Devis pour les envois de mail groupés :

M. ROBERT: il est proposé l'achat d'un logiciel pour l'envoi de mail groupé puisque le serveur a été bloqué par le service communication qui envoie trop de mails. Les secteurs ne pouvaient plus travailler correctement, il faut acquérir un logiciel afin d'effectuer l'envoi des mails. Deux sociétés ont répondu à notre appel :

- DECLIC avec qui nous travaillons sur le domaine informatique et qui nous fait une offre à 1152 € TTC par an, avec possibilité d'envoyer 20 000 e-mails à l'année.
- Description La société BEVO qui est leader sur les mailings en France qui est une société française qui est recommandée par l'ACSO et également un partenaire de l'ADICO, pour une offre de 402,40 € par an.

M. le Maire : bien que nous travaillions régulièrement avec la société déclic, nous vous invitons à choisir la deuxième offre.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'achat de logiciels de la société BEVO.

Recouvrement mise en fourrière véhicule : La police municipale, nous a signalé que la commune n'était pas obligée de payer pour la mise en fourrière des véhicules abandonnés ou en stationnement depuis longtemps.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition

Demande de subvention pour un enfant partant en voyage à Rome : Une demande pour un voyage scolaire. Un collégien qui est scolarisé au collège de Chantilly qui a eu lieu entre le 20 et le 26 mai dernier pour un séjour à hauteur de 460 €. La collectivité participe habituellement à hauteur de 20 % du montant du séjour, soit un montant à hauteur de 92 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'aide pour un montant de 92 €.

Demande de subvention pour une participation à une compétition :

Nous avons reçu une demande de participation financière pour des compétitions. Il s'agit d'une famille saint-maximinoise avec leurs trois enfants qui sont inscrits dans un club sportif. Ils ont participé à une compétition du sport twirl à Liverpool pour un montant de 1500 €, l'aide financière sera à hauteur de 20 % du coût, c'est-à-dire 300 €.

le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'aide d'un montant de 300 €.

Redevances diverses pour l'occupation du domaine public : Il s'agit de recettes pour la commune qui concerne l'électricité le gaz et les télécommunications pour l'année 2023. Nous avons déjà reçu de notification de leur part : Pour l'électricité 2434 €, pour le gaz 3451,10 € et pour les télécommunications 3152,88 €.

<u>M. Le maire</u>: je tiens à souligner la rigueur du service finance, nous ne pouvons pas laisser passer ces sommes.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le versement des redevances.

o Point sur le marché de publicité :

<u>M le Maire</u> : la commission des appels d'offres s'est réunie, il y avait deux questions marchés pour les repas pour la crèche et le marché de publicité.

M. ROBERT: la commission d'appel d'offres s'est prononcée sur l'éligibilité des deux candidats qui avaient déposé le dossier afin de vérifier si les dossiers contenaient l'ensemble des pièces justificatives. Nous avons adressé les offres des candidats à notre conseil qui doit revenir vers nous début septembre. Les deux sociétés qui ont candidaté sont : la société Vediaud et la société JCDecaux.

Marché de restauration de la crèche :
Nous avons fait appel à différentes sociétés et avons constaté qu'une seule société a répondu.

M. ROBERT: nous avons relancé le marché qui concerne la restauration pour les enfants de la crèche avec des catégories d'âge de 8 à 36 mois. C'est un contrat pour quatre ans (un an reconductible trois fois). La consultation a été lancée en appui avec l'ADTO. Seule la société API, la société sortante, est la seule à avoir répondu. Après l'analyse du marché pour un montant de 29 826,94 €. Vous l'aurez constaté, il y a eu une hausse du prix de l'ordre de 11,50%. Nous restons vigilants avec cette société.

<u>Mme ONUFRYK</u>: Quel motif justifie cette augmentation? I'inflation?

M. le Maire: Oui, à ce jour les chiffres officiels situent l'augmentation des denrées alimentaires autour de 11 %.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir la société API.

Location d'un vélo électrique avec l'ACSO :

M. le Maire : nous avons décidé de doter la police municipale d'un vélo électrique

Mme AZOUZA: pourquoi un vélo et pas trois?

<u>M. le Maire</u> : pour le moment, financièrement, nous sommes toujours modestes après l'expérimentation sur une année, il sera envisagé un second vélo électrique. Le coût est de 250 € par an pour un vélo

M. ROBERT : la police municipale a 2 vélos : 1 normal et 1 électrique

o Demande de subvention exceptionnel pour le club de karaté (self défense) :

M. ROBERT: suite à une demande d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 1000€ par le club de karaté, pour l'ouverture d'un cours de self défense au sein de la commune. Cette subvention servira pour aider à l'installation.

M. le Maire : nous avons refusé son atelier municipal car le président demande que les membres du judo club aient la gratuité, nous avons refusé car tous les ateliers ont le même régime. Le président a préféré prendre à la charge du club cet atelier. 12 personnes étaient inscrites et des flyers ont été distribués un peu partout notre boîte aux lettres.

MBEGHIN: l'aide départementale pass'sport pour les enfants de six à 18 ans. L'atelier selfdéfense est ouvert aux jeunes à partir de 16 ans l'aide départementale pour le pass'sport et de 20 euros au lieu de 15 euros et l'aide nationale est de 50 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le versement de la subvention au club de karaté

o Renouvellement de la convention pour l'entretien du jardin de la tranchée :

<u>M. ROBERT</u>: il s'agit de regarder le temps d'intervention de Madame Arnaudon, elle s'occupe de toutes les prestations liées à la biodiversité et à l'entretien au jardin de la tranchée qui serait de passer de six heures à huit heures pour un montant de 1344 € sur la nouvelle période d'un an donc un engagement un peu plus conséquent.

M. CHABOD: l'augmentation importante par rapport aux deux heures supplémentaires d'intervention, cela équivaut à 50 % de hausse.

M. ROBERT: Madame Arnaudon avait d'autres exigences.

Mme ONUFRYK : est-elle salariée ?

M. ROBERT : non elle n'est pas salariée elle est auto entrepreneur.

Le Conseil Municipal, à la majorité, autorise le renouvellement de la convention pour l'entretien du jardin de la tranchée

<u>Création d'un poste d'attaché et fermeture de poste</u> :

<u>M. le Maire</u> : il s'agit d'un agent qui a obtenu le concours d'attaché territorial. La tradition veut qu'à Saint-Maximin nous régularisation la situation de nos employés. Nous vous proposons de créer un poste d'attaché territorial

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la création d'un poste de catégorie A.

 Présentation du nouvel organigramme des services techniques et urbanisme :

<u>M. le Maire</u> : il s'agit d'un travail que nous avons mené depuis plus d'un an qui a consisté à revoir les besoins du service. Tous les agents ont été consultés. Il nous faut la décision du Conseil Municipal.

M. ROBERT: l'objectif était d'asseoir une organisation de la direction des services techniques: travaux, gestion des salles et afin de mettre en avant l'ensemble de l'organisation qui est sous la responsabilité de Monsieur Pointeau. Nous distinguons plusieurs secteurs d'activité. Je voulais d'abord revenir sur le poste d'adjoint au directeur des services techniques qui est un poste susceptible de suppléer l'absence de Monsieur Pointeau pour la réalisation notamment de gros chantier. Ensuite nous retrouvons plusieurs secteurs responsables logistique et grand événements, gardiennage, qui sera confié à un agent du secteur bâtiments. Nous avons voulu valoriser dorénavant le secteur notamment bâtiment et environnement où nous avons des référents.

<u>M. le Maire</u> : nous soulignons la disparition du service FER par le service festivité qui est un secteur spécifique et entretien-restauration qui en est un autre et qui auront des responsables différents.

Mme AZOUZA: je voudrais savoir combien il y a d'agents au service technique?

M. le Maire : nous vous donnerons la réponse dès le retour du Directeur

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le nouvel organigramme des services techniques et la mise en œuvre à compter du 1^{er} septembre 2023.

Adoption du Plan Local de l'Habitat (LPH) 2023-2028 :

<u>M. le Maire</u> : le plan local de l'habitat est désormais confié à l'ACSO. Il est demandé aux 11 communes partenaires de se prononcer sur le diagnostic ainsi que sur le document d'orientation le programme d'action définie en avril 2023. Nous vous avons mis les cinq principales orientations :

- ⇒ Offrir des parcours résidentiels au sein de l'ACSO pour mieux fidéliser les ménages
- ⇒ Mieux maitriser l'accueil de populations fragiles et améliorer la mixité à toutes les échelles.
- ⇒ Attirer des ménages avec des niveaux de revenus plus élevés pour améliorer les équilibres sociaux
- ⇒ Amplifier l'amélioration de l'habitat et la lutte contre l'habitat indigne
- ⇒ Déployer le volet habitat de la transition énergétique et écologique

Il y a 20 fiches actions qui font partie de ce programme. L'ACSO nous demande de renouveler notre adhésion par rapport à ce programme.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable pour adhérer au PLH

Évolution des immobilisations (passage en M 57) :

<u>M. ROBERT</u>: le principe de l'amortissement des immobilisations est imposé aux communes de plus de 3500 habitants. La commune a depuis fort longtemps décidé d'amortir un certain nombre de matériels

- ⇒ Le matériel de transport
- ⇒ Le matériel informatique, pour une durée de quatre ans
- ⇒ Les prises de la fibre au débit pour une durée de 40 ans.

L'objectif de cet amortissement est :

- ⇒ De prévoir le renouvellement de son obsolescence, c'est-à-dire de se redonner les moyens et de pouvoir les réinvestir à terme.
- ⇒ Au 1er janvier 2024, nous allons passer de la M14 à la M57 (norme comptable)
- ⇒ Le passage à la M57 peut maintenir les immobilisations dans les mêmes conditions sur des années civiles sans prorata temporis

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable pour l'évolution des immobilisations.

Enfance/jeunesse

<u>Programme et communications pour la fête de la rentrée</u> : nous abordons le programme de la fête de la rentrée qui se déroulera le 3 septembre.

M. BEGHIN: la fête de la rentrée se déroulera le dimanche 3 septembre de 11 heures à 17h30.

Samedi 2 septembre aura lieu le repas des associations organisé par l'association du judo club.

- ⇒ 19 heures apéritif pris en charge par le fils d'argent,
- ⇒ 20 heures repas prises en charge par le judo club,

Repas: cinq euros par adulte et gratuit pour les moins de 18 ans.

La commune par le biais du service FER se charge de réaliser les courses en fonction de la liste fournie par l'association. Les desserts sont ramenés par les associations participantes à hauteur du nombre de participants et doivent être acheter et non confectionné pour des raisons d'hygiène.

Une feuille de route sera effectuée en fonction des présents pour l'installation et le rangement de la salle.

Dimanche 3 septembre, à 11 heures ouverture de la fête qui commencera par la remise des récompenses sportives et culturelles

<u>M. le Maire</u> : nous avons cette année créé une récompense supplémentaire pour les jeunes de l'atelier théâtre. Des enfants qui ont présenté une pièce de théâtre de façon remarquable, nous voulons les mettre à l'honneur en ajoutant une récompense.

M. BEGHIN: La buvette, traditionnellement tenue par l'association pêche qui ne pourra malheureusement tenir celle-ci, sera tenu par l'association entraide amicale

A partir de midi et tout au long de la journée, il y aura des animations autour de la nature et biodiversité dont notamment une animation avec Mme ARNAUDON et une animation en direction de l'enfance et la jeunesse, avec un grapheur pour la réalisation d'une fresque et également des structures gonflables. La police municipale passera pour vérifier la structure gonflable. Il y aura également un foodtruck. Un spectacle avec un boxeur raté, une tombola à 17h30 et la clôture de la fête sera à 18 heures.

Il reste à faire un plan de la fête, concernant la présentation d'une démonstration pendant la fête, le country Club doit nous donner une réponse concernant les bons cadeaux, l'agent du service sport continue sa prospection. Nous avons eu un problème de paiement pour le spectacle de fin car c'est une association belge et elle n'accepte pas les mandats administratifs.

M. le Maire : il s'agit d'une fête qui reçoit en général entre 1000 et 1200 visiteurs.

Bilan de la session de juillet à l'ALSH:

<u>M. le Maire</u> : il y a eu quelques problématiques qui ont été réglés. La fréquentation a été en moyenne de 70 enfants par jour.

M. DERNIAME: avec des pointes à 90 enfants si vous regardez le 18 juillet, mais aussi lors des sorties au parc animalier et à la base de loisirs.

Bilan sur le chantier Concordia :

<u>Mme AZOUZA</u>: le chantier Concordia comme tous les ans s'est plutôt bien déroulé. Les enfants travaillent dans le jardin de la tranchée mais il y a eu quelques soucis avec les tentes. Au point de vue de l'organisation, il y a toujours un référent du service jeunesse. Le repas malien a beaucoup séduit ce fut une très belle réussite

M. le Maire :il faudrait qu'on travaille l'année prochaine à intégrer quelques jeunes de la commune

<u>Mme AZOUZA</u>: oui à intégrer les jeunes de la commune mais aussi voir pour aider des jeunes de la commune justement pour aller sur d'autres chantiers Concordia dans d'autres pays

Mme ONUFRYK : est-ce que les jeunes ne peuvent pas être logés dans des familles ?

<u>M. le Maire</u> : ce n'est pas ce que nous demande l'association. Nous nous avons 1 contrat avec l'association Concordia qui a ses règles.

<u>Mme AZOUZA</u>: Ils ont leurs animateurs, et leur propre structure, nous entendons aussi leurs remarques

<u>M. le Maire</u>: Ils sont sous la responsabilité de l'animateur qui est lui sous la responsabilité de l'association Concordia. Mais il peut y avoir des familles qui invite les jeunes du chantier à venir manger ça s'est déjà fait avec l'autorisation de Concordia. A la fin de chantier nous faisons un bilan avec l'association et les jeunes qui ont participé au chantier.

o PAJ: Principales orientations du secteur jeunesse :

Mme AZOUZA: nous avons le souhait d'avoir un réel service jeunesse. Nous avons commencé la première phase avec la création du service et souhaitons travailler sur un sujet qui nous tient à cœur, l'accompagnement des jeunes d'un point de vue insertion, éducatif, social et également travaillé aussi la prévention. La commune ne travaille pas avec les jeunes. Une ébauche a été faite, il y a des choses à revoir nous pourrons vous donner les actions au prochain Conseil Municipal. Il faudrait privilégier un lieu pour accueillir les jeunes de la commune et aussi définir leurs besoins. Il faut que nous prenions le temps de construire un projet mais nous aimerions aussi que les jeunes participent à la vie de la commune. Nous nous donnons un an pour mettre en place correctement le service jeunesse est aussi de voir pour demander des subventions sur ce projet.

M. le Maire : Nous avons une prévision de subvention de la caisse d'allocations familiales de 50 %. Nous sommes encore en attente de la réponse. Il faut bien évidemment que cela corresponde aux orientations du conseil municipal. Cette réflexion est partie du fait que depuis 20 ans nous n'avons jamais réussi à mettre en place un système qui correspond aux jeunes de 15 à 25 ans. Le PAJ répond jusqu'à l'âge de 13/15ans et après à partir de 15 ans il n'y a rien qui leur correspond.

Mme ONUFRYK: Combien y a-t-il de jeunes sur la commune?

Mme AZOUZA: du point de vue de l'INSEE, il y a environ 600 jeunes sur la commune.

<u>M. le Maire</u> : il devient nécessaire que nous nous tournions vers les jeunes, notamment les 15-25 ans, qui aujourd'hui apparaissent dans tous les sondages comme d'une des tranches les plus touchées par la pauvreté et c'est là où nous avons des problématiques de plus en plus graves

Mme AZOUZA: j'interviens encore sur un point j'ai parlé du lieu et c'est vrai que ce que nous attendrons, c'est un service de proximité, c'est-à-dire que les agents de la commune ne restent pas figés dans leur bureau mais qu'ils aillent les chercher, il s'agit aussi d'un travail de médiation, car certains sont en difficulté et se cachent et il faut aussi qu'on réussisse aller les chercher, facile à dire pas facile à faire

<u>Mme FOULET</u>: Je rejoins tout à fait ce que dit Mme AZOUZA mais où aller chercher et comment?

<u>Mme AZOUZA</u>: Des professionnels existent et savent comment créer le lien. Les générations changent et il faut apprendre à les écouter.

M. le Maire : Nous allons créer un service avec de l'autonomie.

Mme ONUFRYK : La soirée qui avait été faite avec les jeunes sera-t-elle renouvelée ?

<u>Mme AZOUZA</u>: C'est bien dommage, cela n'a pas été renouvelé, malgré le succès et je remercie d'ailleurs le service culturel qui avait mis en place cette initiative.

<u>Mme BREBANT</u>: Nous n'avons pas le choix que d'aller les chercher car ils ne viendront pas d'eux même sauf effet de groupes.

<u>Mme AZOUZA</u>: la difficulté c'est que le service jeunesse est toujours lié au service enfance, il s'agit vraiment de créer un service en enfance et un service jeunesse qui réponde vraiment aux besoins des jeunes il faut de l'animation et de la prévention

M. le Maire : il faut un référent sur les problématiques rencontrées

<u>Mme BREBANT</u>: il faut qu'il y ait quelqu'un d'ouvert, un éducateur qui ne va pas les juger et que la personne soit correcte et qu'elle aime travailler avec des ados parce que ce n'est pas évident

Social

o Changement d'horaire du service social :

<u>M. le Maire</u>: Nous avions demandé au Service Social d'ouvrir jusqu'à 18h une fois par semaine. L'expérience nous indique qu'il n'y a pas de fréquentation du service social entre 17h30 et 18 heures. Le service nous demande de revenir à la fermeture à 17h30 avec une condition, en cas de demande d'administrés qui ne peuvent pas venir aux horaires prévus, de répondre positivement pour les rendez-vous exceptionnels.

Les foulées familiales :

M. le Maire : deux propositions ont été faites dans le cadre des foulées familiales, il s'agit d'une activité traditionnelle que nous organisons régulièrement, la première proposition est d'organiser une foulée familiale, le dimanche 17 septembre, nous demandons qu'un bilan soit réalisé. La deuxième proposition est que les foulées familiales puissent s'intégrer dans le cadre de la « Semaine Bleue ». Un débat a eu lieu pour savoir si nous allions reconduire ou non la « Semaine Bleue » au vu du peu de participants. La semaine bleue se déroulera cette année du 2 au 8 octobre 2023 avec des rencontres sportives intergénérationnels et des actions qui seront mises en place par le service social :

- ⇒ Le 3 octobre deux classes de l'école primaire CM1 et CM2 auront une rencontre sportive au gymnase (84 élèves)
- ⇒ Le mercredi 4 octobre l'arbre à poules qui est une conférence exposition sur le thème de la Permaculture se déroulera à la salle Louis Aragon à partir de 14 heures
- ⇒ Le vendredi 6 octobre il y aura donc le goûter à la salle Louis Aragon à partir de 14h30

Il faut faire un choix pour le goûter :

⇒ Choix 1 kir pêche, ficelle picarde et salade verte, moelleux au chocolat et crème anglaise

⇒ Choix 2 : cocktail Sunrise (vodka, jus d'orange et grenadine), pizza individuelle au poulet et salade, éclair à la vanille

Nous avions demandé que le cuisinier prépare le goûter mais il est en congé cette semaine-là d'où la problématique

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le menu 1.

> Travaux et urbanisme

Point sur les travaux :

M. le Maire:

- ⇒ **Toilette du mur d'escalade :** L'atelier pierre d'angle est en cours de montage des murs des toilettes du mur d'escalade.
- ⇒ **Réfection de l'éclairage public Zone commerciale :** L'entreprise INEO et SE60 sont en cours de réalisation des travaux de la première phase de réfection de l'éclairage public de la zone commerciale. Les travaux seront terminés comme prévu pour fin octobre. Nous avons reçu le président de l'entreprise de l'éclairage public.
- ⇒ Stores occultant de la ALSH : Ils n'ont pas été posées l'entreprise n'a pas honoré sa prestation
- ⇒ **Volet roulant classe 4 maternelle :** Les volets roulants de la classe 4 à la maternelle ont été installés.
- ⇒ Toilette école primaire : La réfection des toilettes de l'école primaire a débuté samedi 8 juillet et sera terminée pour la rentrée. Il reste à réaliser les finitions extérieures.
- ⇒ **Réfection du carrefour « Frans bonhomme : l**a réfection du carrefour « Frans bonhomme » à l'entrée de la ZAET a été réalisé.
- ⇒ **Réfection du plafond de l'église :** La réfection du plafond de l'église se déroule en 2 phases, une en août et la seconde en septembre.
- ⇒ **Trappe de désenfumage Aragon :** Les travaux de remplacement de la trappe de désenfumage d'Aragon ont été réalisé.
- ⇒ **Toilette Jean Marie Pillon :** L'installation d'un carrelage dans la salle Jean-Marie Pillon a été réalisé.
- ⇒ **Vestiaire stade** : La réfection d'un vestiaire du stade est en cours de réalisation par nos services.
- ⇒ **Jeux dans la cour de l'école maternelle :** L'installation des jeux dans la cour de l'école maternelle aura lieu dans le courant du mois d'aout. Le 2ème n'est pas sûr d'arriver avant fin aout (retard de production).

⇒ SAS de Mairie

Le changement du SAS de la Mairie débutera début octobre.

⇒ Portail de la crèche

Les travaux de remplacement du portail de la crèche auront lieux après la fête de la rentrée.

Modification du PLU (éclairement de la hauteur de construction – zone UC) :

<u>M. le Maire</u> : c'est un sujet déjà évoqué avec le permis de construire de Néocem. Il est demandé au Conseil Municipal l'autorisation de procéder à cette modification, la préfecture demande de mieux préciser notre PLU qui n'est pas assez précis dans ce domaine.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la modification du PLU.

o Matériel pour la formation d'élagage d'un agent espace vert :

<u>M. le Maire</u> : comme vous savez nous avons beaucoup d'arbres dans la commune à gérer, un agent est déjà spécialisé dans l'élagage et nous souhaitons qu'il finisse la formation et ait un matériel spécifique. Le montant du devis est de 2224,97 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise l'achat du matériel pour l'élagage.

o Divers investissements prévus ou non au BP :

<u>M. le Maire</u> : des investissements ont été prévus ou non. Traditionnellement au mois d'octobre nous avons une décision modificative afin de pouvoir acheter le matériel qui n'était pas prévu :

1) Travaux supplémentaires dans les toilettes de l'école primaire

Pour finir l'aménagement des toilettes, nous proposons le changement de la porte coupe-feu anti panic situé entre le futur toilette PMR et la chaufferie de l'école pour un montant de 1572 € ainsi que le changement d'un regard d'évacuation des eaux usée pour un montant de 312 €

Les travaux seraient réalisés par l'entreprise « la bâtisse » pour montant total de 1884 € ttc.

2) Mise en place d'un second contrôle d'accès à la crèche

Pour compléter le dispositif de contrôle d'accès à la crèche via le nouveau portillon, nous vous proposons d'installer un second visiophone dans la crèche et un digicode au niveau du portillon pour le déverrouiller de l'intérieur du parc. La fourniture et la pose seraient faite par l'entreprise IDO pour un montant de 673.2 € ttc.

3) Changement du surpresseur pour l'arrosage du stade

Le surpresseur permettant d'augmenter la pression dans le circuit d'arrosage des terrains de football est hors service. Celui-ci avait 23 ans d'âge. La société « Hydrogénie » a réalisé un devis pour un montant d'environ 12 000€.

L'ensemble des investissements (14 557.2€) sera pris sur le reliquat (58 745.26 €) des investissements précédant approuvé par le Conseil Municipal.

o Projet d'aménagement route de Creil :

M. le Maire : ce projet va consister à réaliser des places de stationnement le long de la route de Creil en partant de la rue Léon Boufflet côté habitation. Ce projet consiste à la création de 11 places de stationnement, une piste cyclable et piétonne et une végétalisation des lieux. Pour une somme de 239 531 €, la somme qui avait été inscrite au budget était de 200 000 €, nous allons devoir rajouter de l'argent mais nous avons une subvention départementale donc je vous rappelle que si au bout de deux ans nous ne faisons pas les travaux la subvention est perdue.

Mme ONUFRYK: les 39 000 € nous allons les rajouter comment ?

M. ROBERT: ils seront financés lors de la décision modificative puisqu'il s'agit de glissements de budget entre services.

<u>Mme LEFEZ</u> : lorsque le bus part en direction de Creil il s'arrête au milieu de la route. Est-ce qu'un aménagement est prévu ?

M. le Maire : oui c'est prévu. Il y aura une sécurisation de l'arrêt de bus. Un décrochement doit être réalisé

<u>Mme BREBANT</u>: les places de parking vont être du côté du bâtiment ou de l'autre côté et est-ce qu'il y aura un, Passage pour les piétons ?

<u>M. le Maire</u> : les places de stationnement se feront du côté des bâtiments avec un passage pour piéton.

Mme FERRETE LOPES : la subvention qui a été accordée s'élève à combien ?

M. ROBERT : la subvention s'élevait entre 60 et 70 000 €. Il faut que nous engagions les travaux avant la fin de l'année.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet d'aménagement.

o Projet circulation au Hameau des Haies / Grand Frais :

Monsieur le Maire demande que les membres du conseil prennent connaissance des autres documents qui ont été fournis en annexe

L'ordre du jour étant épuisé **Monsieur le Maire** clôt la séance à 21h45.

Validé par Mail par Monsieur CHABOD le 29/09/2023

